

et montèrent sur le trône, mais constamment les chefs vinrent apporter tribut. — Pendant la période *t'ien-pao* (742—755), un décret impérial ordonna que le nom de *Che* (Kesch) serait changé en celui de «royaume de *Lai-wei*¹⁾.

Na-so-po (Nakhschab ou Nasaf²⁾ est aussi appelé le petit *Che*, car il est en effet sous la dépendance de *Che* (Kesch). Il occupe un territoire qui appartenait anciennement au *T'ou-ho-lo* (Tokharestan). A l'est, il a pour limite (les monts) *Ts'ong-ling*; à l'ouest, il touche à *Po-la-se* (la Perse); au sud sont des montagnes neigeuses³⁾.

1) La vingt-septième année *k'ai-yuen* (739), au quatrième mois, le roi de Ferghânah, Arslan tarkan 拔汗那王阿悉爛達干, le roi de Kesch, *Se-kin-t'i* 使 (sic, = 史) 國王斯謹提, et le grand général Turgäch Souo *Se-kin* 突騎施大將索俟斤, envoyèrent tous des ambassadeurs à la cour (*Tch'e fou yuen koei*, chap. 971, p. 12 v°). — La vingt-huitième année *k'ai-yuen* (740), au troisième mois, on donna le titre de «spécialement promu» au roi des *Tcho-kie*, *Se-kin-t'i* 拓羯王斯謹提, pour le récompenser d'avoir vaincu *Sou-lou* (*Tch'e fou yuen koei*, chap. 964, p. 20 r°); il est évident que le *Se-kin-t'i* mentionné dans ce texte ne peut être que le roi de Kesch; pourquoi l'appelle-t-on ici roi des (ou de) *Tcho-kie*? on n'en voit guère la raison; je me borne à signaler que les deux mots *tcho-kie* ont été donnés dans les lignes 6 et 7 de la p. 137 comme l'équivalent du terme «combattants»; — d'autre part, il n'est pas exact de dire que *Se-kin-t'i* avait vaincu *Sou-lou*; il avait en réalité coopéré avec le roi de Tachkend et les Chinois à soumettre *T'ou-ho-sien*, fils de *Sou-lou*; cf. p. 83—84). — La vingt-neuvième année *k'ai-yuen* (741), au troisième mois, le roi de *Che* (Kesch), *Se-kin-t'i* 斯謹提, envoya le haut dignitaire *Pou-ti-mi-che* 勃帝米施 qui vint rendre hommage à la cour, exprimer ses félicitations à l'occasion du premier jour de l'année et offrir des produits de son pays (*Tch'e fou yuen koei*, cité dans *Pien i tien*, chap. LXVIII).

2) Aujourd'hui Karchi.

3) A partir d'ici, toute la fin de la notice se compose d'itinéraires dont la plupart des éléments se retrouvent dans *Hïuen-tsang*. Ces itinéraires sortent en majeure partie du cadre de notre étude qui ne s'occupe que des contrées ayant été sous la domination des *Tou-kiue* occidentaux. Nous en extrairons seulement le passage suivant: «A cinq cents *li* au nord (du *Sie-yu* = Zâboulîstân), se trouve le territoire de *Fou-li-che-sa-t'ang-na* (Vardasthâna) qui a deux mille *li* de l'est à l'ouest, et mille *li* du nord au sud; le prince y est de la race des *Tou-kiue* (Turcs); il a sa capitale dans la ville de *Hou-pi-na* (Houpiân); au nord-est sont de grandes montagnes neigeuses (Hindou-Kouch) où, même au gros de l'été, il gèle constamment; c'est en taillant la glace qu'on peut les franchir. Au pied (de ces montagnes) est le pays d'*An-ta-lo-fo* (Andarâb), dont le territoire a trois mille *li*. En allant vers le nord-ouest, on traverse une chaîne de montagnes et, au bout de quatre cents *li*, on trouve *K'ouo-si-to* (Khaust). A trois cents *li* au nord-ouest est le peuple de *Houo* (Koundouz), (dont le territoire) est grand de deux mille *li*. Ces trois peuples (Andarâb, Khaust et Koundouz) occupent tous d'anciens territoires du *T'ou-ho-lo* (Tokharestan) et sont sujets des *Tou-kiue* (Turcs); leurs princes sont d'ailleurs de la race des *Tou-kiue* (Turcs); ils gouvernent les divers barbares (*jong*) qui sont au sud des Portes de fer (Derbend); ils sont nomades et n'ont pas de (résidence) fixe». — La ville de Khaust fut un des boulevards de la défense des Turcs contre les Arabes. «Khaust ou Khast, dit Aboulféda (trad. Reinaud, II, II, p. 192) est située entre Andarâbah et le Tokharistân. Elle est du ressort de Balkh. C'est là que se fortifia le roi des Turcs contre Qotaïbah ben Moslim».